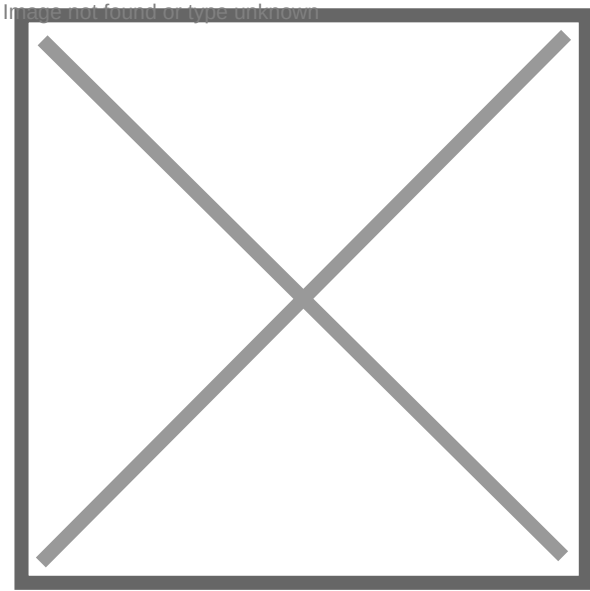




Mise en examen, suite à accusation mensongère

Par **Pasdebol30200**, le **01/02/2017** à **02:07**

[smile17]

Bonjour à tous: Juristes, avocats, Membres et victimes accusés par une/un juge et gendarmes paranoïaques.

Handicapé, alors que je faisais la sieste, le tel sonne, gendarmerie m'ont dit>> ont voudraient te voir[/b][smile7], j'ouvre le garage, deux gendarmes révolver a la main devant la maison stationné dans un virage en S dangereux 6 voitures de la gendarmerie, maitre chien + police [smile17]Houaaaaaaaaaaaa

L'un d'entre eux secoua un document en me disant perquisition, ou sont les explosifs, et me passe les menottes,
Je suis resté calme et coopératif, je ne voyait rien d'inquiétant, vue que je suis un homme calme et pacifique.

Comme dans les séries Américaines, "mais chaque nuit c'est un cauchemar" depuis 2014
Puisque je suis inculpé pour un fait non commis

Avant tout, la Juge de Tarascon ma demandé de ne pas faire intervenir ni de m'adresser aux médias, droit de l'homme ect.. voyant les circonstances réels et son erreur [smile36] Et c'est destitué du dossier. Mais les charges toujours retenues à Aix en Provence

Celle-ci ma mis en examen pour association de malfaiteur en bande organisé.

Pour avoir contacté le vendeur d'un révolver à blanc d'alarme Sur un site internet que vendait

un individu de Marseille.

Ce n'ai qu'une arme à blanc pour ma sécurité a la maison car il es fréquent que de jeunes émigrés et gitans tues les chiens, entre dans les maisons pour voler, deux copains ont vécu cette mauvaise expérience d'agression

Elles servent également pour dressage de chien afin de l'habituer aux détonations des chasseurs en calmer ses frayeurs,

Mais connaissant les armes, il me semblait étrange, modifié donc dangereux.

Je lui ai laissé un message (intéressé mais a voir), il ma appelé au téléphone et avons convenu d'un rdv mi - parcours (32 Kms seulement) un relais routier au plan d' Orgon (13), de toute façon ça me faisait une balade moto ne connaissant pas trop cette région, de plus je n'avait rien de prévus

Je n'avais qu'une intention au pire, lui mettre une fessée [smile25]et balancer cette arme dans la Durance (rivière).

Stationné en face du relais routier, je n'ai vue personne à moto, hormis 2 gendarmes en fourgon qui m'ont vue et regardé attentivement puisqu'il m'ont décrit comme étant en tenue camouflé militaire.

Quelle confusion ?? ils ont forcés avec l'apéro

"Oui" je portais un jeans bleu et une paire de bottines noir boots cow-boy ceux-ci ne sont pas militaire, ce serait nouveau, seul la veste était une veste cam

J'étais seul et la gendarmerie ne me connaissait pas.

Après 3/4 d'heures d'attente, je suis donc rentré à mon domicile, arrivée chez moi j'ai appelé celui-ci pour la première et dernière fois lui laissant un message sur répondeur qu'il n'y aurait pas un second déplacement "terminer"

Je n'ai pas put voir l'individu car il c'est fait interpellé plus tôt dans la ville. Selon mon avocate sur une plainte pour exhibition ->"masturbation dans sa voiture" sur une place public.

La gendarmerie aurait fouillé sa voiture (sans mandat) et y aurait trouvé dans le coffre, une arme démilitarisé qui selon la législation sur les armes neutralisés, serait "autorisé" cat: D2 sauf si visible du public.

Pour justifier cette présente arme, l'inconnu leurs a dit que cette arme m'était destiné. puis rétracté.

Question: [smile7]comment une juge peu croire a ces débilitées ????

Cordialement

Par jos38, le 01/02/2017 à 09:19

bonjour. et nous? plein de contradictions dans votre post...

Par **jodelariege**, le **01/02/2017** à **09:55**

bonjour ,je ne vois pas de débilités dans votre message:vous dites vous même avoir contacté par internet ce vendeur dans le but de lui"donner une fessée et de jeter l'arme dans la Durance" vous vouliez faire le justicier,? cela ne passera pas devant le juge..
puis que le vendeur a dit que cette arme vous été destinée à la vente... donc vous vouliez bien acheter cette arme
la juge ne vous croira pas tout simplement